



Lons le Saunier, le 26 juillet 2018

VÉLO QUI RIT  
association  
PRÉVENTION  
ROUTIÈRE

A Monsieur le Préfet du Jura

Monsieur le Préfet

L'association Véloquirit, conjointement avec la Prévention Routière du Jura, vous sollicite en temps que garant de la sécurité routière sur le département du Jura.

Depuis quelques années, le code de la route a connu de nombreuses évolutions, notamment pour améliorer la sécurité en ville et mieux protéger les plus fragiles : les piétons et les cyclistes. Pour de nombreuses personnes, ces règles n'existaient pas, ou ont évolué depuis qu'elles ont passé leur examen du code de la route.

L'association Véloquirit, dont l'objet est depuis plus de 15 ans la promotion et le développement du vélo comme moyen de déplacement sur le bassin de vie lédonien, constate une très forte augmentation de l'utilisation de la part modale vélo dans les déplacements. Nous avons par exemple équipé plus de 150 cyclistes en vélo électrique lors de nos groupements d'achat depuis 3 ans.

Cette augmentation se traduit malheureusement par une augmentation des conflits d'usage ainsi que des incivilités envers les cyclistes. Nous constatons aussi une recrudescence d'accidents dans le département. Nous avons même eu une agression lors de notre vélorution en mai dernier.

Dans ce contexte le Cerema, avec son équipe « Une Voirie pour Tous », a produit **une série de brèves pédagogiques pour porter à la connaissance du grand public les évolutions majeures** du code de la route sur cette question. Document que vous retrouverez ici:

<http://voiriepour tous.cerema.fr/le-code-de-la-routeevolue-en-faveur-des-pietons-a1484.html>

Nous vous sollicitons afin de lancer une campagne de communication départementale à partir de ces documents. Nous souhaitons aussi que ces documents soient disponibles dans l'ensemble des auto-écoles du département. Un travail avec les communautés de communes pourrait être aussi envisagé au travers de leurs journaux d'informations diffusés aux habitants.

Sur la communauté d'agglomération d'ECLA nous pouvons travailler avec vos services afin de mettre en place une communication via les panneaux lumineux de la ville.

D'autre part nous constatons l'absence de politique cyclable des villes et communautés de communes jurassiennes et notamment un manque flagrant du respect de la loi Laure qui impose la prise en compte des aménagements cyclables lors de tout projet de voirie (réalisation ou rénovation). Nous vous demandons donc d'être vigilant sur le respect de cette réglementation notamment dans le cadre des projets et plans qui sont soumis à votre approbation et lors du contrôle de légalité des actes émis par les collectivités.

Nous restons à votre entière disposition pour toutes question sur ce sujet et vous prions d'accepter monsieur le préfet, nos salutations respectueuses.

Mme Changarnier présidente de Véloquirit

Mr Fléchon, délégué départemental de l'association

Prévention Routière, Comité du Jura

VÉLO QUI RIT

207 Chemin de bel Air - 39000 Lons le Saunier - Tél. : **03 84 24 24 43**

courriel : [veloquirit39000@fubicy.org](mailto:veloquirit39000@fubicy.org) - site : <http://fubicy.org/veloquirit39000>

Association Loi 1901. Préfecture du Jura n°W392002398 Membre de la FUBicy. Fédération des Usagers de la Bicyclette  
Relais départemental AF3V Association Française Véloroutes Voies Vertes